



Loyola

HIGH SCHOOL

Matière: Arts visuels
Enseignante: Mme Josée Desrosiers, desrosiersj@loyola.ca
Niveau: Secondaire 1
Nombre de périodes par cycle: 4
Local : 236

Le cours d'arts visuels se donne en français, selon le programme d'immersion en place à l'école. Les élèves font l'apprentissage de l'expression picturale afin de pouvoir créer, comprendre et apprécier des oeuvres variées :

- Histoire de l'art
- Expression artistique
- Analyse picturale
- Expérimentation
- Découverte des mouvements artistiques
- Techniques diverses

MATÉRIEL UTILISÉ

- Carnet de croquis
- Pastels secs
- Crayons de couleurs
- Peinture acrylique
- Documents d'étude

IPAD/TECHNOLOGIE

- Interdit sans l'autorisation du professeur.

DEVOIRS, de 30 à 60 minutes/semaine

- Surtout par la pratique du dessin.
- L'élève aura des devoirs à faire à la maison dans son carnet de croquis. Cette pratique personnelle permettra à l'élève de se maintenir au niveau du groupe, afin de suivre une progression constante et régulière.

ÉVALUATION

- Selon les compétences disciplinaires suivantes :

- 1. Reconnaître les grandes périodes ayant marqué l'histoire de l'art**
- 2. Création d'œuvres artistiques**
- 3. Observation des différentes formes d'expression picturale**

1. Histoire de l'art (40%)

- Test sur l'art préhistorique (10%)
- Test sur la Renaissance (10%)
- Test sur l'art impressionniste (10%)
- Test sur l'art moderne (10%)

2. Exercices artistiques (30%)

- Cercle chromatique (5%)
- Dessins variés (25%)

3. Observation des différentes formes d'expression picturale (30%)

- Reproduction d'un dessin préhistorique (10%)
- Paysage bucolique classique (10%)
- Dessin impressionniste (10%)

COMMUNICATION

- Si vous souhaitez m'informer d'une situation, m'envoyer un courriel. Si vous souhaitez me parler, m'envoyer un courriel avec votre numéro de téléphone et l'heure à laquelle je peux vous joindre.

AIDE AUX DEVOIRS

- Je suis disponible pour de l'aide supplémentaire les jours 2 et 8 (le midi) et les jours 6, 8 et A1, A3 (après l'école). L'élève doit cependant prendre rendez-vous en m'envoyant un courriel 24 heures à l'avance.